



**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
ARTOIS-PICARDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Douai, le 15 mars 2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE :
ADOPTION DE DISPOSITIFS DE SOUTIEN POUR LES COLLECTIVITES ET LES AGRICULTEURS ENGAGES
POUR L'EAU & L'ENVIRONNEMENT SOUS LA 1^{ERE} PRESIDENCE DU PREFET DE BASSIN BERTRAND
GAUME**

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Artois-Picardie s'est réuni ce vendredi 15 mars 2024 sous la présidence de Bertrand Gaume, préfet de la région des Hauts-de-France, préfet coordonnateur de bassin, en présence de Thierry Vatin, directeur général.



Présidence de la séance du conseil d'administration du 15 mars 2024 (de gauche à droite : Thierry Vatin, directeur général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, Bertrand Gaume, préfet de la région des Hauts-de-France, préfet coordonnateur de bassin, président du conseil d'administration et André Flajolet, président du comité de bassin Artois-Picardie)

A l'ordre du jour de cette instance ont notamment figuré :

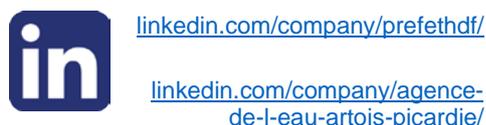
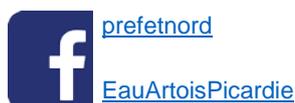
- **L'état des lieux des réflexions du 12^{ème} Programme d'intervention 2025-2030**
Les membres du conseil d'administration ont pu examiner les premières orientations et voté les mesures d'ordre général : première version du scénario financier, certaines délibérations, et le calendrier de travail jusqu'à la date du vote du 12^{ème} programme le 15 octobre 2024 (mise en place de groupes de travail thématiques en avril 2024, différentes dates d'examen des propositions ...)

Service régional de la communication
interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr
12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex
nord.gouv.fr/hauts-de-france.gouv.fr

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Service Communication
Cathy Céлары-Davre Cheffe de projet communication
Tél. 03 27 99 83 27 / 06 68 97 68 10
c.celary@eau-artois-picardie.fr
eau-artois-picardie.fr



- **Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « solutions fondées sur la nature »**

Le conseil d'administration a validé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt axé sur les solutions fondées sur la nature. Cet AMI a pour objectif de faire émerger des projets ambitieux pour répondre à l'intensification des aléas climatiques naturellement existants. Les solutions fondées sur la nature consistent en une gestion durable ou en une restauration des écosystèmes pour lutter particulièrement contre les sécheresses, les inondations ou l'érosion des sols. 1 million d'euros seront mobilisés sur des sites détenus par les collectivités territoriales du bassin, avec un projet de solutions fondées sur la nature.

Plus d'infos pour candidater avant le 14/06/2024 sur :

<https://www.eau-artois-picardie.fr/les-appels-manifestation-dinteret-de-lagence-de-leau>

- **Des avancées sur les paiements pour services environnementaux (PSE)**

Ces paiements rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...). Dans la continuité des premières expérimentations de PSE lancées en 2019, le ministère en charge de l'écologie a autorisé de nouveaux dossiers, jusqu'au 31 décembre 2027. Depuis 2021, l'AEAP a aidé 9 projets collectifs de PSE - 4 projets territoriaux et 5 projets "herbe" (maintien des prairies et bocages) - et 116 exploitants se sont engagés, sur près de 10 000 hectares. Le montant total d'aides attribué est de 5,725 millions d'euros.

Deux projets ont été validés en séance :

- **La signature d'une convention PSE avec l'association « pour une agriculture du vivant »**

Le projet est dimensionné pour 100 agriculteurs, pour environ 20 000 hectares de surface agricole utile. L'objectif cible l'évolution des pratiques agricoles pour lutter contre l'érosion des sols et diminuer les intrants. L'agence mobilisera 6 millions d'euros sur 6 ans à parts égales avec les industriels agro-alimentaires.

- **La mise en place d'un dispositif de PSE sur l'aire d'alimentation des captages de la communauté d'agglomération Lens Liévin (CALL)**

La CALL est engagée dans une démarche de CARE (Contrat d'Action pour la protection de la Ressource en Eau), visant à restaurer la qualité de la ressource en eau sur l'aire d'alimentation des captages utilisés par l'agglomération pour produire de l'eau potable. La CALL a donc proposé d'intégrer dans le plan d'actions du contrat CARE, un PSE, afin de répondre aux objectifs de baisse importante des pressions sur la ressource. Le projet est dimensionné pour 50 exploitations individuelles et 5 exploitations en GAEC détenues par 2 associés principalement. L'enveloppe financière nécessaire pour la mise en place de ce PSE est estimée à 1 514 705 €, pour la totalité des 5 années d'expérimentation du dispositif. Il sera financé à 70 % par l'agence de l'eau et à 30 % par la CALL.

Retrouvez également notre dernier rapport d'activités sur <https://www.eau-artois-picardie.fr/lagence-de-leau/compte-rendu-dactivite-2023>

Service régional de la communication
interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr
12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex
nord.gouv.fr/hautes-de-france.gouv.fr

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Service Communication
Cathy Céлары-Davre Cheffe de projet communication
Tél. 03 27 99 83 27 / 06 68 97 68 10
c.celary@eau-artois-picardie.fr
eau-artois-picardie.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)

[EauArtoisPicardie](https://www.facebook.com/EauArtoisPicardie)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)

[AgenceEau](https://twitter.com/AgenceEau)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

[linkedin.com/company/agence-de-l-eau-artois-picardie/](https://www.linkedin.com/company/agence-de-l-eau-artois-picardie/)